



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Délégation académique aux relations
européennes, internationales
et à la coopération
Tél : 03 80 44 89 77

Mail : relations.internationales@ac-dijon.fr

Cadre réservé à l'administration

Envoyé le :

Tableau :

Fiche de mobilité collective des élèves à l'international

Joindre :

- une liste nominative des élèves
- une liste nominative des accompagnateurs
- un contact téléphonique sur place

Circulaires :

n° 2011-116 du 3-8-2011 [partenariats scolaires](#)

n° 2011-117 du 3-8-2011 [sorties et voyages scolaires](#)

**Important : fiche à envoyer par mail à relations.internationales@ac-dijon.fr
1 mois avant le début du séjour.**



L'élève qui quitte le territoire sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale devra présenter :

- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

**Attention démarches particulières pour les élèves non ressortissants de l'union européenne
(renseignements DAREIC - Préfecture)**

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Classes concernées par la mobilité :

Nombre d'élèves :

Nombre d'accompagnateurs :

Mode de transport :

Dates du séjour :

Type de mobilité :

- Séjour dans le cadre d'un projet européen (Erasmus+)
- Séjour dans le cadre d'un appariement avec un établissement scolaire partenaire
- Séjour culturel et linguistique (sans accueil dans un établissement partenaire)

Nom de l'établissement partenaire ou organisme d'accueil pour un séjour culturel, linguistique ou un appariement

Destination :

Ville(s) :

Pays :

Transit via :

Contact de l'accompagnateur responsable : Coordonnées :

Tél. :

Hébergement : En famille Hôtels : Autre :

Visa du chef d'établissement